

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 09 Novembre 2022
Extrait du registre des délibérations

n° 2022-11-09-04

<p>Date de la convocation</p> <p>02/11/2022</p>	<p>L'an deux mil vingt deux, le neuf novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p>
<p>Convoqués : 23</p> <p>Présentes : 17</p> <p>Représentés : 04</p> <p>Absents : 04</p>	<p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Christine BOURDELLE (arrivée à 20h38), Catherine CATHELY WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Annie COCHET, Edith DELBEY, Gérard LEROY, Patrick BERMOND, Richard BENOIT, Sonia DOUAY, Marie-Hélène MARCEL, Anne-Marie LATEUR (arrivée à 20h09), Marylène FRANZ (départ à 21h30), Céline TAMPIGNY, Vincent DAINE ;</p> <p>Étaient représentés : Mesdames et Messieurs, Christine BOURDELLE par Sonia DOUAY (jusqu'à 20h38), Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL (à partir de 21h30), Pascale GIRARD par Jean-Noël LECOINTE et Frédéric PINOIT par Pierre DURAND ;</p> <p>Était absents : Mr Paolo MARCELO, Mme Karine PAGEAU, Mr Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Mr Sébastien VILLAIN ;</p>
<p>OBJET :</p> <p>Finances</p> <p>Passage anticipé à la norme M57</p>	<p>Suite à la délibération n°2022-06-29-01 votant le passage anticipé à la norme M57, il y a lieu de rajouter une mention supplémentaire.</p> <p>En effet il y a deux sortes de M57, un développé et un abrégé.</p> <p>Mr le Maire propose d'adopter sur tous les budgets la M57 développé.</p> <p>Après avoir oui les explications le Conseil Municipal décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'autoriser le passage des budgets à la norme M57 développé dès le 1^{er} janvier 2023 ;- d'autoriser Mr le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de cette demande. <p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p> <p>Pour copie conforme</p> <p>Le Maire, Pierre DURAND</p> 